



# LE LIEN

Cols blancs - Brigade scolaire - Secteur aquatique

Printemps 2022 - Numéro 2



La violence conjugale : Faites la différence

31 mars 2022 : Assemblée générale annuelle

Entente de principe secteur aquatique

Pouvoir syndical : des rabais pour les membres

Chers membres,

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir une première édition 2022 du journal syndical. Depuis la dernière parution, des changements importants au sein de l'exécutif syndical sont survenus. Au niveau des nouvelles nominations, ce sont lors des deux dernières assemblées syndicales que j'ai (Stéphanie Bouchard) été nommé présidente, que M. Jonathan Savard a obtenu le poste à la vice-présidence et que M. Christian Desrosiers s'est joint à l'équipe à titre de secrétaire-archiviste. L'équipe, alors complète, a poursuivi le travail débuté afin d'améliorer la gestion de l'ensemble des comités syndicaux. Chaque dirigeant joue un rôle précis, favorisant l'efficacité, le partage de connaissances ainsi que la communication au sein de l'unité d'accréditation. Le comité information vous a préparé un journal axé sur un sujet préoccupant, plus particulièrement dans le contexte actuel, soit : la violence conjugale. Nous désirions démystifier ce sujet, suivant le dernier article sur la santé mentale paru dans l'édition du journal syndical à l'automne 2021. L'article sur la violence conjugale a été écrit par notre comité de délégué(es) sociaux, suivant une formation reçue sur le sujet.



Nous tenons à les remercier sincèrement de leur contribution et nous vous souhaitons une bonne lecture!

Présidente SCFP-2326

## LE LIEN

### **Bulletin d'information publié par le SCFP-2326**

Texte : Michel Poirier

Montage et graphisme : Christian Desrosiers

#### **Conseil exécutif**

Mme Stéphanie Bouchard – Présidente

M. Jonathan Savard - Vice-président et Directeur cols blancs

Mme Marie-Claude Lanoue – Secrétaire-trésorière

M. Jean-Michel Blain – Agent de grief

M. Christian Desrosiers - Secrétaire archiviste

Mme Johanne Duval – Directrice cols blancs

M. Michel Poirier, Directeur cols blancs

Poste vacant – Directrice brigade scolaire

Mme Marie-Ève Cholette – Directrice piscine

#### **Conseillers syndicaux**

M. Maxime Valade, conseiller SCFP

M. François-Matthieu Drouin, conseiller SCFP – évaluation des emplois/équité salariale

## La violence conjugale

### Vous pouvez faire la différence

Dans la dernière édition, le journal avait abordé le sujet de la santé mentale. Le présent article est, encore une fois, né de l'urgence de briser l'isolement. Briser le silence par une prise de parole en abordant des sujets qui semblent encore tabous en 2021. C'est pourquoi, dans le contexte de crise vécu dans les derniers mois, il nous semblait primordial d'écrire sur un phénomène en croissance : la violence conjugale. L'information est une arme puissante et nous aimerions que nos membres aient facilement accès à des références et outils.

De nos jours, tout va rapidement et chacun vaque à ses occupations. Il peut être difficile de s'arrêter pour regarder autour de nous, mais qu'arriverait-il si nous cessions nos activités un court instant pour se préoccuper d'autrui ? Peut-être que nous pourrions faire la différence dans la vie de quelqu'un. Peut-être pourrions-nous donner l'élan nécessaire pour amorcer un processus de changement. Simplement en étant à l'écoute. Et si c'était vous, qui avant d'arriver au travail, deviez-vous lever chaque matin avec la peur au ventre. Peur de l'autre, peur de vous-même, peur des réactions, peur des jugements. Et si l'on vous tendait la main pour vous rappeler que peu importe ce que vous vivez vous n'êtes pas seul ?

Il y a différentes façons de réagir et d'apporter notre aide. Le plus important est sans aucun doute l'ouverture, le non-jugement, la patience et surtout croire la personne qui se confie. Les personnes fragilisées qui consentent à s'ouvrir se refermeront comme des huîtres si elles ne sont pas prises au sérieux.

#### Qu'est-ce que la violence conjugale ?

En apparence simple, il s'avère que la question est plus complexe qu'il n'y paraît. Il y a des critères à respecter et il faut savoir que tout ne constitue pas de la violence conjugale.

Selon la définition du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale : C'est un enchaînement de stratégies déterminées et initiées par l'agresseur dans le but de dominer sa victime. C'est un cycle défini en 4 étapes qui se répète : Tension, agression, justification, réconciliation. La violence peut se profiler sous plusieurs formes : contrôle économique, violence physique, violence sexuelle, violence verbale, violence psychologique. Attention, tout n'est pas criminalisable. En clair : Le harcèlement criminel, l'enlèvement, la séquestration, les voies de fait, les menaces de mort, les tentatives de meurtre et l'homicide sont judiciairisés.

Daniel Blanchette, directeur et responsable clinique du centre d'accompagnement Au cœur de l'il, apporte d'autres précisions. La violence est une réponse démesurée de l'agresseur face à une menace perçue. Dans le cas de la violence conjugale, il s'agit d'une relation non égalitaire, c'est un rapport de force. Les sentiments de hontes et de malaises sont ressentis tant par les victimes que par les agresseurs.

# La violence conjugale

## Vous pouvez faire la différence

SUITE

### Mythes

Contrairement à la croyance populaire, il n'y a pas de portrait type. Personne n'a d'inscrit dans le front qu'ils sont victimes ou agresseurs. Cela peut toucher n'importe qui. Un autre mythe erroné serait d'affirmer que les gens ne peuvent pas changer : les comportements de violence acquise peuvent être modifiés.

### Trop peu de statistiques dans les dernières années

À l'heure actuelle, le portrait de la situation en temps de crise sanitaire reste partiel. Toutefois, les intervenants sont unanimes, l'augmentation des cas est exponentielle. La situation est préoccupante et l'inquiétude grandit. D'emblée, nous savons que depuis le début de l'année 2021, au Québec, 18 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint. La pandémie, l'isolement et le phénomène du télétravail ont exacerbé des comportements violents dans les foyers québécois. Les mesures d'urgence ont généré un contexte précaire en enfermant agresseurs et victimes dans les maisons sans possibilité de fuite. Tranquillement, la vie reprend son cours et beaucoup sont retournés au travail. Il faut souligner que dans beaucoup de cas de violence conjugale, le travail représente une échappatoire pour les victimes, voire un lieu confortable, permettant un répit. Cependant, il est aussi à noter que la victime demeure localisable par son agresseur. Son itinéraire ainsi que son horaire sont connus. Si la violence vécue à huis clos se poursuit à l'extérieur, on parle d'escalade de la violence, il y a gradation et la situation est grave.

### En milieu de travail, la violence peut se poursuivre par différents moyens

- Harcèlement par téléphone ou texte (40,6 %)
  - Le harcèlement par courriel (15,6 %)
  - Être suivie ou harcelée à proximité du lieu de travail (20,5 %)
  - L'auteur des violences communique avec les collègues ou l'employeur (14,5 %)
  - L'intrusion de l'auteur des violences sur le lieu de travail (18,2 %)
- (Source : Rachel Cox, webinaire UQAM 25 janvier 2021)

### Des impacts conséquences au travail

Il y a plusieurs répercussions possibles : rendement affecté, difficulté de concentration, retard, absence, tensions dans le milieu de travail, perte d'emploi, impact sur les collègues. Soyez alerte, car certains signes peuvent être des indices qu'un de vos collègues puisse vivre une situation qui nécessite des interventions. Évidemment, cela ne veut pas dire de s'autoprogrammer psychologue ou intervenant. Le but étant d'être à l'écoute, d'informer et d'orienter les gens. Toutefois, il est primordial de comprendre la situation pour diriger les victimes vers les bonnes ressources. Ceci implique de s'informer et de se concerter afin de trouver la meilleure façon d'aborder le problème pour ne pas l'amplifier. Ci-dessous, vous trouverez quelques ressources utiles. De plus, sur le site de la ville de Terrebonne, vous pouvez trouver des informations et liens très pertinents. Pour toutes urgences, il faut contacter le 9-1-1.

L'exécutif du syndicat des cols blancs (SCFP) section 2326 souhaite remercier les membres du comité de délégués sociaux pour la réalisation de cet article. Ce comité est composé de Mmes Aurée Daoust et Sylvie Fortin.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La prochaine assemblée générale annuelle se tiendra le jeudi 31 mars 17h à la salle 113 de la Cité du sport au 2485, boulevard des Entreprises. Un courriel vous sera envoyé sous peu. Nous espérons vous y voir en grand nombre.

### Entente de principe secteur aquatique

En assemblée extraordinaire le 27 février dernier, les membres du syndicat des cols blancs de la ville de Terrebonne, secteur aquatique, ont votés en faveur de l'entente de principe. Cette nouvelle convention collective sera d'une durée de 5 ans, la dernière étant échue depuis le 31 décembre 2018.

Le SCFP 2326 représente près de 400 membres dont plus de 60 œuvrent dans le secteur aquatique. La présidente, Stéphanie Bouchard, mentionne être fière du travail accompli par le comité syndical de négociation.



### Pouvoir syndical (rabais achat)

Votre syndicat fait partie d'un regroupement de plus de 140 syndicats à travers le Canada, allant des grands syndicats des secteurs publics et privés, aux petites associations régionales et locales. Ce regroupement, « Pouvoir syndical » est le seul programme de rabais sans but lucratif à l'intention des syndiqué(e)s et géré par des syndicats canadiens, vous avez l'assurance que ses programmes permettront à vos membres de réaliser de réelles économies. Comptant près de deux millions de membres individuels, Pouvoir syndical met à profit sa force numérique afin de négocier des économies et des rabais pour les syndiqué(e)s et leurs familles.

Vous devez vous inscrire en remplissant le formulaire sur le site de l'organisme <https://unionsavings.ca/fr/syndicats/> Pour vous aider voici les informations inhérentes à votre syndicat :

Syndicat : Syndicat Canadien de la fonction publique (SCFP)

Section locale : 2326

Adresse 1284, boulevard des Seigneurs, C.P. 94038 Terrebonne, Québec, J6W 5V4

Nombre de membres ± 400

## À venir prochainement

- Formation interne / Prochaine parution du journal
- Surcharge de travail / Article dans la prochaine parution du journal
- Grief c'est quoi et que faut-il faire / Communiqué à venir
- Information sur le projet de loi no 59 (2021, chapitre 27) / Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail / Communiqué à venir
- Comité d'évaluation – suivi / Communiqué à venir
- Assemblée générale annuelle mars 2022

Besoin de parler ou faire un signalement ?  
Pour toutes urgences, il faut contacter le 9-1-1

**Service de police de Terrebonne** : Agentes liaisons en violence conjugale

491 Boul. des Seigneurs, Terrebonne  
450 471-8265 postes 1791, 1793

**SOS violence conjugale**  
1 800-363-9010

### **Centraide**

Centraide organisme communautaire dont la mission est de contrer la pauvreté et l'exclusion sociale. 4 champs d'action interreliés :

- La réussite des jeunes,
- La réponse aux besoins essentiels
- L'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées
- Le développement de milieux de vie rassembleurs

Dans le cadre de la violence conjugale ils œuvrent à contrer la crise du logement qui impacte directement les victimes de violences conjugales en les maintenant dans des milieux violents.

### **Plate-forme 2-1-1**

Service 2 en 1 de référencement de ressources sociales. Outils de clavardage et téléphonique  
7 jrs/7 jrs et 24 h/24 h en 200 langues.

### **Regroup'elles**

Écoute téléphonique 24/7 ;

- Suivi individuel (femme et enfant) ;
- Soutien, information ou références ;
- Support ou accompagnement dans les démarches (administrative, juridique...);
- Rencontre de groupe ;
- Hébergement, si besoin.
- Les enfants peuvent bénéficier du soutien des intervenantes jeunesse.

### **Au cœur de l'il**

Centre d'accompagnement lanaudois qui vient en aide aux hommes ayant des comportements violents.

Infos

450-756-4934 poste 1 ou 1-800-567-8759 poste 1

Ligne d'intervention

450-756-4934 poste 1 ou 1-800-567-8759 poste 1

Écoute, aide et soutien téléphonique

**Vous voulez participer à l'écriture du journal ?  
Vous avez des suggestions?  
Contactez-nous : [info@scfp2326.ca](mailto:info@scfp2326.ca)**